



Aurélien Foltier, apprenti chez Cirhyo dans le cadre d'une licence professionnelle

## Audit des Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage : la démarche préventive de Cirhyo

La coopérative Cirhyo se mobilise fortement pour aider ses adhérents à se conformer au Paquet Hygiène et à améliorer la biosécurité générale de leur élevage. A l'initiative de l'équipe technico-sanitaire du groupement, un audit des Bonnes Pratiques d'Hygiène est ainsi proposé à tous les éleveurs. Cette mission est en grande partie confiée à Aurélien Foltier, apprenti chez Cirhyo dans le cadre d'une licence professionnelle « production animale ».

### Tech PORC : Quelle démarche avez-vous mis en place pour informer et sensibiliser les éleveurs sur le Paquet Hygiène et le Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) ?

**Maxime Delsart**, responsable sanitaire du groupement : Suite aux formations sur le GBPH animées par l'Ifip dans les différentes régions, Cirhyo s'est mobilisé pour informer les éleveurs. Un apprenti a été embauché en septembre 2010 pour sensibiliser les éleveurs au Guide et les aider à le mettre en place. Nous utilisons la grille d'audit des BPH que l'Ifip a présentée et expliquée lors des réunions.

### TP : Combien d'élevages avez-vous déjà audités ? Quel est l'objectif fixé ?

**Aurélien Foltier** : Depuis septembre 2010, j'ai audité 250 élevages sur 20 départements. L'objectif est d'en faire 300 avant mon départ en juin.

**MD** : Avec l'ensemble de l'équipe technique, nous avons réalisé 350 audits, l'objectif étant de 400 élevages d'ici la fin de l'année, soit 60 % des adhérents.

### TP : Comment se passe l'audit en élevage ?

**AF** : Tout d'abord, je présente à l'éleveur le contexte et les enjeux du Paquet Hygiène. J'insiste notamment sur la dimension européenne du règlement et sur l'origine professionnelle de la démarche (FNP, Coop de France et Inaporc). Je m'oblige à être concis, précis et convaincant. J'explique bien que ce n'est pas un contrôle, mais l'occasion de faire le listing des points en conformité et des points défaillants. L'objectif est que les éleveurs prennent connaissance et dans la mesure du possible les corrigent pour progresser. C'est

donc bien de la prévention et non une sanction ! L'objectif est aussi qu'ils soient prêts lors des prochains contrôles. A la fin de l'audit, je distribue aux éleveurs un exemplaire du guide.

### TP : Quelles sont les attentes des éleveurs par rapport à l'audit des BPH ?

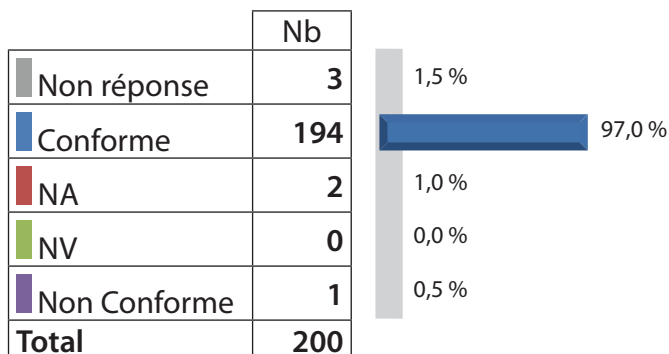
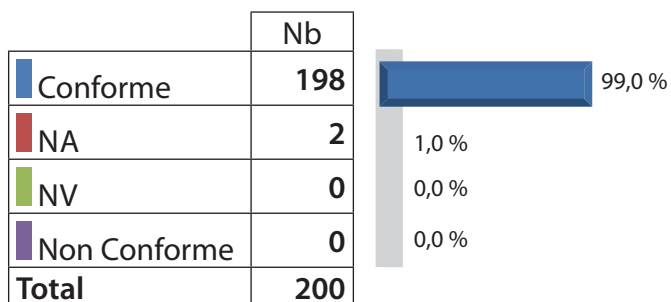
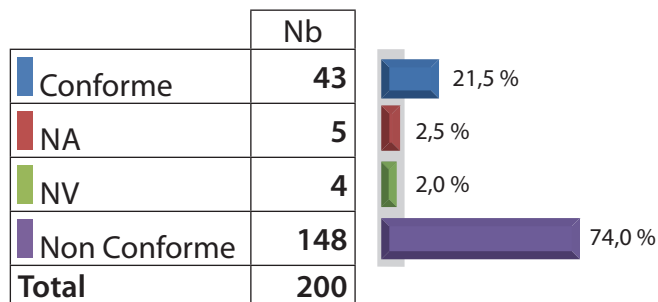
**AF** : Pour le moment, 70 % des éleveurs contactés ont accepté la démarche. Les éleveurs souhaitent connaître le niveau d'exigence demandé et leur taux de conformité. Nous réalisons l'audit sur des bases déclaratives, en général dans le bureau de l'élevage ou dans la maison d'habitation. Nous avons rarement besoin d'associer l'audit à une visite d'élevage pour vérifier les réponses. Je fais en



La coopérative Cirhyo compte 635 adhérents, 54 000 truies, et 995 000 porcs (données 2009).

**Des résultats satisfaisants**

Une synthèse des 200 premiers audits a été réalisée. Elle rapporte le niveau de conformité des élevages sur différents points. Concernant la lutte contre les rongeurs, la très large majorité des élevages est conforme, car un plan de lutte est déjà en place et les éléments pouvant le justifier (contrats de dératisation ou factures de produits rodenticides) sont présents. Sur d'autres points, comme l'utilisation d'aiguilles détectables, des efforts sont à faire. Ainsi, 74 % des éleveurs n'utilisent pas encore d'aiguilles dites « détectables ».

**Présence du contrat (ou des factures) et des avis de passage d'une entreprise de dératisation ou des factures de produits rodenticides****Lutte contre les rongeurs par des appâts empoisonnés****Utilisation d'aiguilles en alliage détectable pour les injections**

sorte de positionner très vite l'audit sur une confiance réciproque. Parfois, l'éleveur vérifie des éléments dans son registre d'élevage, comme la date de la dernière analyse d'eau. J'ai aussi été amené une fois à vérifier les densités dans les cases à la demande de l'éleveur.

**TP : Toutes les questions sont-elles faciles à comprendre en élevage ?**

**AF :** Oui. Cependant, je conseille de ne pas les lire une par une : il vaut mieux discuter avec l'éleveur sur chaque thème, pour qu'il explique sa façon de faire. Dans ce cas, on arrive à tout savoir avant même de poser les questions !

**TP : Combien de temps prend l'audit ?**

**AF :** Chez un engraisseur ou un post-sevreur-engraisseur, l'audit dure une heure. Chez un naisseur-engraisseur, il dure de 1h30 à deux heures. Cependant, j'ai parfois passé trois-quatre heures chez des éleveurs particulièrement demandeurs et intéressés par la démarche.

**TP : Globalement, quel est le niveau de conformité des élevages enquêtés ?**

**AF :** D'après la synthèse réalisée par l'Ifip sur les 200 audits déjà réalisés, plus de 95 % des élevages ont un niveau de conformité que nous jugeons très satisfaisant. Les points de non-confor-

mité constatés concernent par exemple l'absence de matériaux manipulables, l'absence d'enregistrement des dates de lavage-désinfection des salles après le départ des animaux, l'utilisation d'aiguilles non détectables ou une fréquence insuffisante des analyses d'eau.

**TP : Comment faites-vous la synthèse des audits aux éleveurs ?**

**MD :** Un exemplaire de l'audit est conservé par l'éleveur, le technicien et le vétérinaire. A l'occasion d'une prochaine visite chez les éleveurs, je réaliserai, avec le technicien, un bilan de leur audit.

**TP : Quel bilan tirez-vous de ce travail ?**

**AF :** Dans le cadre de mon apprentissage, cette mission a été très formatrice et enrichissante, grâce aux nombreux échanges avec les éleveurs et à l'aspect technique de l'audit.

**MD :** Nous allons faire une synthèse des audits au niveau du groupement, de façon à ressortir les axes de travail prioritaires au sein de l'équipe technique.

Propos recueillis par

**Anne HÉMONIC**  
IFIP - Institut du porc  
anne.hemonic@ifip.asso.fr